

Conseil d'Etat neuchâtelois : Coup de balai sans pardon au gouvernement

Les élections cantonales neuchâteloises ont réservé leur content de surprises lors du scrutin d'avril 2009. Alors que l'on s'attendait au maintien des trois conseillers d'Etat se représentant devant le corps électoral et au renouvellement de la majorité de gauche au gouvernement cantonal, ces pronostics ont été balayés sans ménagement par les électeurs neuchâtelois.

Sur les cinq conseillers d'Etat en charge à la fin de cette législature, deux avaient renoncé à se représenter : la ministre Sylvie Perrinjaquet se voyait reprocher par le Haut du canton d'avoir contribué au futur transfert de l'Ecole d'ingénieurs Arc, du Locle à Neuchâtel; quant à Bernard Soguel, sans avoir démérité, il a subi certains revers dans la promotion économique. Mais la surprise provient de l'échec retentissant de deux ministres sortants : le radical Roland Debély et l'écologiste Fernand Cuche. Le premier a payé la facture d'une politique hospitalière hasardeuse, avec le démantèlement de services dans les Montagnes et dans le Val-de-Travers. Le second a suscité nombre de controverses par des mesures teintées d'un militantisme écologique excessif et le retard pris dans les gros dossiers d'infrastructure que sont la H20 (route Neuchâtel – Le Col-des-Roches, appelée à devenir nationale A20 dans deux ou trois ans) et le Transrun (future liaison ferroviaire rapide entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds). Le radical eut la sagesse de jeter l'éponge au lendemain du scrutin, alors que Fernand Cuche eut le tort de s'accrocher à un second tour de repêchage. Cela tourna à la déroute pour l'agriculteur de Lignièrès qui mit tristement fin à une brillante carrière politique menée au Grand Conseil neuchâtelois, puis à Berne au Conseil national. Dès lors, cette stratégie calamiteuse ouvrit toutes grandes les portes à la droite libérale-radical (modérée) qui a placé trois des siens : le Chaux-de-Fonnier Frédéric Hainard ; le représentant du Ministère public fédéral, Claude Nicati ; enfin le directeur de lycée à Neuchâtel, Phillippe Gnaegi. Le Haut (absent du Château durant la dernière législature) retrouve un second siège au gouvernement, avec la *sénatrice* (Conseil des Etats à Berne) Gisèle Ory.

Le grand vainqueur

Mais en tout état de cause, le grand vainqueur de l'élection est Jean Studer, seul rescapé de l'ancien gouvernement (une *première* dans l'histoire neuchâteloise). Président cette année et toujours grand argentier, il tient les cordons de la bourse cantonale avec une main de fer. Mais la tâche sera plus malaisée cette législature, avec la crise brutale, le chômage en forte hausse (dont de nombreux frontaliers sont les victimes), la chute programmée des recettes fiscales, des coûts sociaux accrus et en prime une forte diminution de la contribution de la Confédération. C'est dire que les nuages se sont accumulés à l'aube de cette nouvelle législature et Jean Studer n'a pas hésité à annoncer quatre ans de crise, en promettant du sang et des larmes dans un message churchillien.

Autre surprise, la faible majorité de gauche au parlement cantonal (une seule voix) s'est nettement renforcée avec un bloc de 60 voix contre 55 pour la droite. Mais comme les crédits importants doivent désormais être approuvés à la majorité qualifiée, gauche sociale-démocrate et droite modérée seront condamnées à s'entendre et à se battre contre la guérilla de l'UDC (droite nationaliste) et du groupe de gauche popiste-verts-solidarité.

Inscription à l'Unesco

Au moment d'affronter la tourmente économique, les autorités cantonales ont partagé avec la population des Montagnes la joie sans mélange et sans connotation politique de l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco, au titre de son urbanisme horloger. Une belle reconnaissance pour ces deux cités de l'Arc jurassien frontalier, considérées avec condescendance, voire mépris par le Bassin lémanique, mais en général appréciées des touristes alémaniques.

B. N.

TGV : Neuchâtel et Berne montent au front

La décision a été brutale et a été prise sans consultation. Le groupe *Lyria* (constitué de la SNCF et des CFF) a supprimé l'une des deux paires de TGV Paris-Berne dès le prochain hiver de décembre. La nouvelle a fait l'effet d'un coup de tonnerre, car elle met en péril la pérennité de la liaison. Les cantons de Neuchâtel et de Berne, la ville de Berne elle-même, se sont mobilisés contre ce démantèlement programmé. Ils ont pris contact avec le directeur des CFF Andreas Meier et le ministre fédéral des Transports Moritz Leuenberger, qui ont écouté poliment leurs interlocuteurs, mais ont refusé leur requête. La direction de la SNCF n'a même pas adressé d'accusé de réception à deux missives.

Les cantons et la Ville fédérale ne s'avouent pas battus pour autant. Si la rame matinale Paris-Berne est effectivement peu fréquentée, la liaison vespérale Berne-Paris est bien utilisée. Au total, la fréquentation est similaire à celle du TGV Est pour les villes de Zurich et Bâle. Les collectivités regrettent aussi que Lyria n'ait jamais accepté de prolonger la liaison jusqu'à Interlaken, en l'insérant dans l'horaire cadencé suisse, ce qui inciterait les voyageurs de l'Oberland bernois à préférer l'itinéraire de Neuchâtel-Pontarlier à celui de Bâle, pour raison de correspondance. Toutefois, les cantons sont bien obligés de préparer une solution de substitution, avec des rames bicourant entre Berne et Frasné, pour relever la correspondance du TGV Lausanne-Paris. Le BLS est intéressé à relever le défi, mais ses locomotives bicourant ne sont pas encore homologuées, alors que le temps presse.

Viser l'horizon 2020

Chef du Service cantonal neuchâtelois des transports, Pascal Vuilleumier veut saisir cette circonstance pour anticiper le raccordement du canton de Neuchâtel dans le réseau à grande vitesse européen à l'horizon 2020. Selon toute vraisemblance, il s'agira d'assurer des liaisons performantes avec la future gare TGV de Dijon. L'enjeu est considérable, car le nœud bourguignon offrira d'excellentes liaisons pour les métropoles européennes : Paris, Lille, Bruxelles, Marseille et Barcelone. Une révolution possible avec la construction des deux futures branches ouest et sud du TGV Rhin-Rhône. (B. N.)